



agence d'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Section des Unités de recherche

## Rapport de l'AERES sur la structure fédérative :

Observatoire Océanologique de Banyuls

OOB

sous tutelle des  
établissements et organismes :

Université Paris 6 - Pierre et Marie Curie

Centre National de Recherche Scientifique



Janvier 2013



agence d'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Section des Unités de recherche

Le Président de l'AERES

**Didier Houssin**

Section des Unités  
de recherche

*Le Directeur*

**Pierre Glaudes**



## Fédération

Nom de la fédération :	Observatoire Océanologique de Banyuls (OOB)
Label demandé :	UMS
N° actuel :	2348
Nom du directeur :	M. Philippe LEBARON

## Membres du comité d'experts

Président :	M. Yves-Marie PAULET, IUEM, Brest
Experts :	M <sup>me</sup> Christine DUPUY, LIENSs, La Rochelle (représentante du CNU)
	M. Vincent LAUDET, IGFL, ENS de Lyon
	M. Alain MARHIC, LEMAR, Brest
	M. Pierre RICHARD, LIENSs, La Rochelle
	M. Benoît SAUTOUR, EPOC, Arcachon (représentant du CoNRS)
	M. Richard SEMPERE, MIO, Marseille
	M <sup>me</sup> Marie-Alexandrine SICRE, LSCE, Gif
	M. Pierre SOLER, OMP, Toulouse

## Représentants présents lors de la visite

### Délégué scientifique représentant de l'AERES :

M. François CARLOTTI

### Représentants des établissements et organismes tutelles :

M. Philippe BERTRAND (CNRS INSU)

M. Daniel BOUJARD (CNRS, INSB)

M<sup>me</sup> Sylvie DERENNE (UPMC)

M. Paul INDELICATO (UPMC)

M. Sylvain LAMARE (CNRS, INEE)



# Rapport

## 1 • Introduction

- Déroulement de l'évaluation :

La visite du comité AERES de l'OSU de Banyuls (Station Marine - Laboratoire ARAGO) s'est déroulée les 23 et 24 janvier 2013. La première journée, de 13h30 à 19h, a été consacrée à la présentation des activités et projets de l'Observatoire par son directeur ainsi qu'à la rencontre des Enseignants-Chercheurs (EC) de l'Observatoire. La seconde journée a été consacrée à la visite des installations de l'OSU, ainsi qu'à la rencontre de différentes catégories de personnels. Durant ces deux jours, des temps de travail avaient été ménagés pour le comité. Une rencontre avec les représentants des tutelles a eu lieu en fin de seconde journée.

Le travail de préparation du délégué de l'AERES a permis la réalisation d'une évaluation dans les meilleures conditions. La direction de l'OSU a été très attentive aux attentes du comité ; l'ensemble des personnels a fait preuve d'une attention, d'une ouverture et d'une motivation remarquable pour que la visite du comité soit la plus efficace possible. Grande préparation et souplesse d'organisation ont permis au comité d'acquérir des informations riches et utiles à sa tâche. Il est à noter qu'un aménagement par rapport au déroulé initial a permis au comité de rencontrer pendant une trentaine de minutes les directeurs des UMR de l'OSU de Banyuls.

Le comité fait toutefois part de son étonnement face à la faible présence des personnels et étudiants de l'Observatoire lors des sessions plénières de présentations.

D'une manière globale, le comité a noté la bonne information de l'ensemble des personnes rencontrées vis à vis du fonctionnement, des réussites et des difficultés de l'Observatoire, ainsi que sa forte motivation pour en assurer le meilleur développement.

Scindé en deux groupes, le comité a pu, durant la seconde journée, visiter les principaux services de l'Observatoire. Ceux-ci sont apparus efficaces et dynamiques.

- Historique de la structure, localisation géographique des chercheurs et description synthétique de son domaine d'activité :

L'Observatoire Océanologique de Banyuls (OOB), plus connu sous le nom de « Laboratoire Arago », a été fondé en 1881. Son activité se développe essentiellement dans les champs de l'océanographie et de la biologie marine. Laboratoire du CNRS depuis 1967, il est devenu école interne de l'Université Pierre et Marie Curie en 1985, puis Observatoire des Sciences de l'Univers de l'Institut National des Sciences de l'Univers (INSU-CNRS). Il est un élément important des Sciences de la Mer dans la région Languedoc-Roussillon.

Aujourd'hui, l'Observatoire Océanographique de Banyuls (OSU-OOB) regroupe :

- une unité Mixte de Service / UMR 2348 (UPMC-CNRS),

et trois unités de recherche :

- BIOM / UMR 7232 Biologie Intégrative des Organismes Marins (UMPC - CNRS), directeur : M. Hervé MOREAU ;
- LOMIC / UMR 7621 Laboratoire d'Océanographie MICrobienne (UMPC-CNRS), directeur : M. Stéphane BLAIN ;
- et LECOB / UMR 8222 Laboratoire d'ECOgéochimie des Environnements Benthiques (UMPC-CNRS), directrice : M<sup>me</sup> Nadine LEBRIS.



Les missions de l'OOB sont :

- l'Observation (deux services d'observation sont labellisés : SOMLIT - Service d'Observation en Milieu Littoral - et MOOSE - Mediterranean ocean observing system on environment -) ;
- la Recherche dans les domaines qui vont de l'océanographie à la biologie intégrative développée au sein des trois UMR ;
- la Formation (inscrite dans l'offre de formation de l'UPMC) ;
- la diffusion des connaissances (Aquarium et arboretum notamment).

- **Equipe de Direction :**

M. Philippe LE BARON, Directeur de l'Observatoire de Banyuls et directeur de l'UMS 2348 ;

M. Yves DESDEVIES, Directeur Adjoint, Responsable de l'enseignement.

La direction est très efficacement soutenue dans sa mission par une équipe administrative pilotée par M<sup>me</sup> Christine ESTRADE.

- **Effectifs propres à la structure (personnels affectés spécifiquement à la structure fédérative à la date du dépôt du dossier à l'AERES):**

Sur la base du document remis au comité par la direction de l'OSU, l'UMS 2348 regroupe, au 1<sup>er</sup> janvier 2014, 68 agents, dont 8 à statut de CDD.



## 2 • Appréciation sur la structure fédérative

- Avis global:

Le comité d'experts a choisi de distinguer dans son analyse d'une part l'UMS, son fonctionnement et sa direction, et d'autre part l'Observatoire, structure fédérative, dans son ensemble.

### L'Unité Mixte de Service :

La structuration et le fonctionnement de l'UMS sont très satisfaisants. Le comité a noté un fort engagement des personnels dans leur mission, et une très forte volonté d'œuvrer pour une amélioration continue des services. La qualité des services rendus est d'un excellent niveau. Les exposés et rencontres nombreuses, ont permis au comité d'étayer solidement cette opinion.

L'importance des opérations immobilières, menées en local par la direction soutenue par les services de l'UMS, est remarquable. Cette mutation témoigne d'une vraie vision à long terme et d'un engagement total de l'équipe de direction. Le laboratoire ARAGO, devenu Observatoire Océanologique de Banyuls, est en train de vivre en ce début de XXIème siècle l'une des ses plus importantes mutations depuis sa création en 1881.

### L'Observatoire Océanologie dans sa globalité :

L'Observatoire pris dans sa globalité, même s'il témoigne d'une forte activité par addition, ne semble pas produire les synergies attendues de ce type de structure. Les trois UMR montrent des bilans scientifiques très positifs, les services sont pour la majeure partie d'entre-eux bien dimensionnés et très actifs, l'OOB comme structure d'accueil en pleine évolution, est exemplaire. Malgré cela, l'adhésion active à un objectif partagé apparaît manquante. Ainsi aucune dynamique scientifique transverse ne transparaît, ni dans le rapport fourni, ni lors des présentations, ni dans les échanges qu'a pu avoir le comité avec les différents personnels. Dans le même ordre d'idées, plusieurs projets portés par l'OSU, apparaissent comme des engagements pris par la direction sans que les responsables des unités de recherche ne semblent vraiment concernés. Les directeurs d'unités ne se sentent en aucun cas porteurs de ces projets, car loins de leur élaboration.

Si un tel manque de projet partagé par l'ensemble des directions des unités peut émerger de problèmes d'individus, il est toutefois certain que les structures et les procédures d'organisation ont aussi leur rôle à jouer. Des recommandations spécifiques sont proposées plus bas par le comité.

La mission de formation portée par l'OOB est apparue très bien menée. La direction adjointe, qui porte la responsabilité d'organiser cette mission, travaille de manière efficace en interaction forte avec l'ensemble du corps des universitaires et apparaît bien organisée. Le développement de projets internationaux est en progression (Master Européen Biodiversité et Conservation, et Programme international du Master de Biologie des organismes marins de l'UPMC), et des interactions nouvelles avec l'université de Perpignan (UPVD) se sont mises en place. Enfin le projet IDEFI MIRO récemment lancé, piloté par l'Université de Perpignan, et liant des universités françaises et espagnoles, ouvre des perspectives d'innovation dans le champ du e-learning.

Le comité note la difficulté qu'ont les enseignants-chercheurs à remplir leur service statutaire d'enseignement (ce qui les pénalise dans leurs dossiers d'avancement) en raison de leur éloignement du campus. Cette problématique, qui apparaît commune à l'ensemble des enseignants-chercheurs affectés dans les stations marines de l'UPMC, nécessiterait une discussion globale qui pourrait mener à un conventionnement particulier des EC dans les stations, avec leur université de tutelle. Le comité note, pour les mêmes raisons, la difficulté qu'ont les étudiants en thèse à s'engager sur des contrats doctoraux d'enseignement (ce qui est préjudiciable pour leur qualification aux fonctions d'enseignant-chercheur).

L'observation s'articule autour des engagements de l'OOB dans les programmes SOMLIT et MOOSE (services labellisés par l'INSU) et agrège d'autres suivis d'observations propres à l'OOB, en lien avec les activités de ses équipes de recherche. Le comité a noté que la contribution à MOOSE, bien que mentionnée, est difficilement identifiable concrètement. Le comité a regretté la faible part consacrée, dans les présentations, à la mission d'observation de l'Observatoire, notamment sur le lien entre séries d'observation et recherche dans les laboratoires. Globalement, un projet d'observation porté par l'ensemble de l'Observatoire transparaît peu. L'insertion de l'OSU au sein de RESOMAR (Réseau des Observatoires et laboratoires Marins) est citée, mais mériterait très certainement une véritable activation.



- **Points forts et opportunités :**

Un programme d'infrastructure imposant. L'ambition est très claire : compenser l'isolement du site par une qualité d'accueil de très haut niveau, aussi bien en ce qui concerne l'hôtellerie que l'accès aux infrastructures de recherche.

Les services sont de très haut standard et animés par des équipes compétentes et impliquées. Certaines plateformes font l'objet de restructuration, afin de maintenir une offre de service de la meilleure qualité. Cette qualité est reconnue nationalement pour certaines d'entre elles.

Une visibilité nationale et une insertion identifiée dans le réseau des stations de l'UPMC et dans le Réseau des Observatoires et laboratoires marins, RESOMAR.

Une visibilité internationale avec la création de LIA MORFUN (Laboratoire International Associé Marine Biogeochemistry and Functional Ecology) impliquant les UMR LOMIC et LECOB en janvier 2011 pour 4 ans (36 chercheurs impliqués).

L'accueil du projet européen EMBRC (European Marine Biological Resource Center), porté en partage avec les stations marines de Roscoff et de Villefranche, qui intègre Banyuls dans le réseau des stations marines européennes.

Une démarche active et structurante de partenariat Public-Privé (Pierre Fabre).

Une activité de médiation scientifique importante et en mutation dans le cadre du Biodiversarium, structure de vulgarisation et de culture scientifique (voir les détails plus bas).

- **Points faibles et risques :**

Un projet scientifique de l'OOB non partagé par ses principaux acteurs. Dans ce contexte, le directeur est amené à agir seul et à concentrer son action sur les fonctions d'accueil et d'organisation immobilière.

Le comité s'est rendu compte d'un manque de concertation évident entre les directeurs d'UMR et la direction de l'OSU. Il n'apparaît pas de politique générale partagée, et les décisions prises par la direction de l'OSU ne sont pas obligatoirement relayées par les UMR, ce qui peut conduire à mettre des personnels en difficulté. Ainsi, les priorités en terme d'évolution et de développement de services ne sont pas issues d'une approche partagée au sein du CODIR (COMité de DIRection).

Cet état de fait représente un très réel risque pour l'OOB, et pour la qualité et les conditions du travail des personnels, surtout ITA, qui se trouvent engagés dans des projets pour lesquels ils ne sentent pas le portage assumé collectivement par les différentes directions qui structurent l'OOB.

De plus, l'OOB est engagé dans un processus de renouvellement immobilier très important qui va se poursuivre au moins jusqu'en 2015, qui impacte la vie des équipes et restreint les possibilités d'orientations des décisions, puisque des engagements lourds dont il est maintenant difficile de se retirer ont été pris il y a déjà plusieurs années. Dans ce contexte, une culture de la concertation, de la co-construction est particulièrement essentielle à développer à Banyuls. Elle concerne les directions, mais aussi de manière essentielle l'ensemble des personnels.

Fondamentalement la politique de l'OSU doit consister à définir des priorités, que ce soit en moyens humains qu'en équipements ou en fonctionnement. Aujourd'hui l'OOB n'est pas en mesure de mener sereinement ces choix. Par exemple, le comité est étonné de la hauteur de l'investissement engagé dans le développement de bouées instrumentées dont l'impact sur la mission d'observation de l'OOB n'a pas été démontré de manière convaincante, alors que, dans le même temps, il semble difficile de trouver le faible financement nécessaire pour disposer d'un atelier de prototypage minimal. Concernant la politique des postes, chaque directeur semble développer une stratégie personnelle, alors que l'on pourrait attendre, notamment vu le contexte national, à un affichage de priorités claires et assumées par tous.

Les instances attendues pour réaliser ce travail, CODIR et Conseil Scientifique principalement, ne sont de toute évidence pas en situation de le réaliser. Le CODIR s'est réuni à huit reprises en 2012, mais son ordre du jour ne laisse que peu de place à une véritable discussion entre directeurs pouvant conduire à l'élaboration d'une décision collégiale. Le Conseil Scientifique n'a pas produit d'éléments utiles à une avancée de l'intégration scientifique de l'OOB à travers ses missions majeures.



La plateforme de Cytométrie-Imagerie, labellisée par l'INSU, est un service remarquable offert par l'UMS. La qualité du travail qu'elle fournit, qui se traduit notamment par le nombre de publications du meilleur niveau dont elle a permis l'aboutissement, est reconnue. Son maintien est conditionné par le recrutement d'un IR en remplacement de son actuel directeur qui partira en retraite en 2013. Le comité estime que ce recrutement est une priorité qui doit être considérée à son juste niveau par les tutelles.

L'isolement des enseignant-chercheurs vis-à-vis du site principal de leur université de rattachement (UPMC-Paris), et les conséquences que celui-ci a sur la carrière de ces personnels est à examiner avec sérieux. La problématique trouve son origine dans l'impossibilité pour la grande majorité des enseignant-chercheurs réalisant leur recherche dans un des laboratoires de l'OOB d'effectuer la totalité de leur enseignement statutaire (192 équivalent-TD) à Banyuls. Dans ce contexte, chaque enseignant-chercheur développe une stratégie personnelle pour accéder à des heures d'enseignement dans l'UFR de rattachement qui le concerne, ou éventuellement avec l'UPVD. De plus, les frais induits par ces déplacements Banyuls-Paris sont plafonnés et ne permettent pas toutes les configurations d'emploi du temps (il a été rapporté que dans certains cas extrêmes des enseignant-chercheurs avaient dû mobiliser leurs fonds personnels pour assurer la mission). Une piste pourrait être la prise en compte dans les temps de service des enseignant-chercheurs d'au moins une partie des temps de transport vers Paris.

D'une manière globale, dans ce contexte, il apparaît que les universitaires à Banyuls, comme dans les autres stations marines, ont des profils de carrière moins avantageux que leurs collègues affectés dans les grands centres.

La vétusté des laboratoires humides pour la culture du phytoplancton, ainsi que des animaleries expérimentales pour les animaux modèles, a été notée par le comité. C'est un point critique qui menace les capacités de recherche de l'OOB sur cette thématique. Le retard pris par le projet immobilier doit conduire la direction de l'OOB et de ses UMR à réfléchir en urgence à une solution viable pour la période proche car cela met en péril le développement scientifique de certaines unités (UMR BIOM en particulier).

Au cours de ses entretiens avec les personnels techniques, le comité a pu se rendre compte du développement d'un certain mal-être au travail à l'OOB. Il trouve son origine dans le manque de dialogue évident entre la direction de l'OSU et les directions des UMR qui placent les agents dans des positions difficiles issues de situations conflictuelles qui les dépassent totalement, alors que les services proposés sont de la meilleure qualité pour l'essentiel. Ce problème devrait pouvoir être corrigé par la mise en place d'une meilleure communication, d'une meilleure écoute et d'une meilleure association de tous aux différents projets.

Dans ce contexte, le comité incite les responsables en Ressources Humaines des tutelles de l'OOB à des déplacements plus fréquents sur site afin de pallier, sur ces questions, au sentiment d'isolement qu'ont exprimé les agents rencontrés.

Enfin la discussion avec ces personnels techniques a clairement montré que les questions d'Hygiène et Sécurité, confortant en cela le sentiment des présidents des comités d'UMR, sont trop segmentées et gagneraient à être traitées de manière beaucoup plus intégrée (certification sécurité des équipements, déchets, etc.).

- **Recommandations :**

Pour atteindre l'objectif d'intégration autour de l'OSU, des modifications des systèmes de concertation et des procédures sont absolument incontournables, même si elles ne peuvent être garantes d'un succès absolu compte tenu que des questions d'individus se rajoutent à la genèse de ces difficultés.

L'OOB a besoin que soit remis en place le Conseil de Laboratoire, instance supprimée en 2010 à la demande des tutelles par mesure de simplification. Cette instance qui réunissait tous les personnels de la station était un lieu important d'expression et d'élaboration que n'a pas remplacé le Conseil d'Administration composé d'élus et de représentants extérieurs.





Le Conseil Scientifique de l'OOB est composé de membres de droit et d'élus, tous membres de l'OOB. Il est présidé par le directeur de l'OOB. Le comité d'experts propose, comme l'avait déjà recommandé le comité AERES de 2008, que des membres extérieurs à l'OOB soient désignés et notamment que le président de cette instance soit extérieur à OOB. Si la présence de ces membres externes à chacune des réunions du CS apparaît difficile à réaliser, un fonctionnement alterné de réunions semestrielles ou bi-mensuelles, limitées aux internes, et une réunion annuelle ou bisannuelle plénière pourrait être une solution. Le comité s'interroge également sur la possibilité d'une présidence du CS qui ne soit pas portée par le directeur de l'OSU. La mission prioritaire de ce nouveau CS devra être de travailler à un projet scientifique pour l'OSU-OOB qui devra être mis en œuvre au plus tard dès la fin du mandat de l'actuel directeur. Dès que possible, il est souhaitable que le CS travaille à la définition d'axes de recherche transversaux et d'un projet scientifique intégré d'observation.

L'évolution structurelle de l'OSU, fusion d'UMR par exemple, si elle doit voir le jour, ne pourra être que le fruit du travail du CS dans la durée, travail assumé par tous les membres de l'OSU et porté devant les tutelles.



### 3 • Appréciations détaillées

- Bilan de l'activité scientifique issue de la synergie fédérative :

La qualité des services offerts par l'UMS contribue à l'excellent bilan de production scientifique porté par les UMR. Ainsi la plateforme Cytométrie-Imagerie est auteur ou co-auteur de 34 publications de rang A. De la même manière, la plateforme BIO2MAR - Biodiversité et Biotechnologies Marines - (partenariat public/privé Pierre Fabre) inaugurée en janvier 2011 est au cœur d'une dynamique de recherche très active impliquant l'UMS, le LOMIC et le LCBE (Laboratoire Chimie Biomolécules Environnement - Université de Perpignan). Sans qu'une évaluation réelle de l'impact de cette plateforme sur les publications de l'OOB ne soit fournie, il est notable de relever que cette dernière est partenaire de plus d'une dizaine de programmes nationaux et internationaux.

- Réalité et qualité de l'animation scientifique :

Si au sein des UMR l'animation scientifique est soutenue et de qualité, selon les témoignages rapportés par les présidents des comités de visite des UMR présents au sein du comité d'évaluation de l'OOB, celle portée par l'OSU est très faible. Cette remarque rejoint la perception déjà exprimée par le comité ci-dessus.

- Pertinence et qualité des services techniques communs :

L'UMS de l'OOB est structurée en 8 services et 2 plateformes.

Le comité n'a pu réaliser une visite détaillée de chaque élément, mais a pu, à travers les exposés et le rapport qui lui a été remis, se faire une opinion très positive de l'organisation générale, de leur adéquation avec les besoins, et de la motivation des agents qui les font fonctionner.

#### Service Systèmes d'observation

Le comité a noté la qualité du travail produit dans le cadre des activités d'observation labellisées (notamment SOMLIT : acquisition récurrente et animation de l'acquisition pico-nanoplancton). Il regrette, d'une part que la participation au Service d'Observation MOOSE n'ait pas été plus détaillée afin de mieux évaluer l'apport local et sa complémentarité avec la démarche globale, et d'autre part qu'un projet global avec des objectifs scientifiques spécifiques n'ait pas été évoqué. L'interfaçage entre ce Service et les UMR existe (en particulier avec le LOMIC), l'utilisation des données acquises reste à optimiser par les collègues de ces UMR. La mise au point d'une bouée de mesures *in situ* et sur laquelle se sont investis plusieurs agents de l'UMS pourrait être mieux valorisée et devenir un outil pertinent dans la politique d'observation de l'OOB.

#### Services Administratif.

Le service est divisé en « Finances et comptabilité » d'une part et « Affaires générales et Ressources humaines » d'autre part. Il gère pour les services communs un budget annuel d'environ 300 k€, et pour les infrastructures, d'environ 240 k€. Le service réalise en plus la gestion courante des trois UMR. La dynamique, insufflée par l'arrivée d'une nouvelle responsable d'administration en 2010, a contribué à rendre possible l'importante mutualisation financière qui caractérise l'OOB. La mission d'accueil et le biodiversarium (structure de vulgarisation et de culture scientifique, voir les détails plus bas) représentent un budget de 288 k€ par an. Le service est responsable du suivi de l'ensemble des personnels de l'UMS et des agents CDD des UMR. La responsable administrative assure en plus une assistance à tous les personnels qui la sollicite. Le développement de l'OOB nécessite un gain de compétence en gestion des contrats européens qui ne peut sérieusement s'imaginer sans un recrutement spécifique au sein du service.

Le comité note qu'au cours du dernier quadriennal il y a eu une forte participation des agents aux différentes formations proposées, que ce soit en collectif ou en individuel. Une convention signée entre l'Observatoire, l'UPMC et l'UPVD a permis la mise en place de sessions de préparation aux concours, car l'éloignement de Paris pour les agents UPMC se fait aussi sentir dans ce domaine de la formation permanente. C'est dans une moindre mesure également le cas pour les agents CNRS qui doivent se rendre à Montpellier. En parallèle on peut aussi souligner les nombreuses formations en interne assurées par des agents de l'Observatoire pour leur collègues. Ces démarches de mutualisation autour de la formation des agents est particulièrement positive.



### **Services Patrimoine Immobilier et Moyens à la Mer.**

Le service s'articule autour de trois entités : Plongée, Navires, Prototypages. Si les deux premières témoignent d'un fonctionnement très satisfaisant, la troisième est confrontée à un double problème, humain et technique. En effet, l'atelier de développement instrumental-prototypage, qui a permis par le passé de très nombreux développements à façon pour l'Observatoire, est à l'arrêt suite : i) au déclassement de ses appareils ne répondant plus aux normes de sécurité actuelles, et ii) au non-remplacement du technicien affecté suite à sa mobilité volontaire. Le comité ne saisit pas parfaitement le niveau de priorité qui est mis dans cette activité, et se demande si la sous-traitance qui est effective depuis plusieurs mois apporte un service à la hauteur des attentes des utilisateurs. Une vision et une stratégie pour l'avenir de cet atelier restent à définir. Le procès verbal du CA de l'OOB du 26 juin 2012, qui fait mention des priorités de recrutement remontées vers les tutelles, ne met pas en priorité le poste de technicien qui conditionne une éventuelle relance de l'atelier de prototypage.

Les discussions avec les différents personnels de l'OOB, chercheurs, enseignants-chercheurs et IT, font remonter l'extrême importance de voir conserver la souplesse de programmation pour les navires des stations. Une programmation à court terme et fortement réactive est la clef d'une utilisation optimale de ce type de moyens, ainsi que la réponse pertinente aux besoins de la recherche et de l'observation côtière.

### **Service Accueil**

Il n'a pas été proposé de visite spécifique de ce service, mais le comité a pu se rendre compte au cours de ses deux jours de présence de la qualité de celui-ci. Les opérations immobilières en cours, notamment la livraison imminente du nouveau centre d'hébergement (90 places dont plusieurs appartements), correspondent à l'évolution d'une politique d'accueil visant à atteindre un standard de haute qualité, réponse éminemment stratégique à l'ambition d'un développement international, dans un contexte d'éloignement géographique vis-à-vis des grandes métropoles. La réflexion concernant les moyens humains mis en vis-à-vis des nouvelles infrastructures semble active. Toutefois, le comité tient à souligner que si, pour des raisons conjoncturelles, le nouveau responsable du service accueil et logistique a dû être recruté en 2012 sous statut de contrat à durée déterminée, une telle situation ne peut évidemment durer. La demande présentée lors du CA du 26 juin 2012, pour un IGE UPMC dans cette fonction doit être considérée comme une priorité de premier niveau.

### **Service des Systèmes d'Information**

Le rapport détaillé des activités et perspectives de ce service a permis au comité de bien mesurer la dynamique en cours. Le développement des « omics » (regroupement des sciences dont les termes anglais sont : genomics, proteomics et metabolomics) notamment dans le cadre de EMBRC, induit une nouvelle orientation du service vers l'archivage et le traitement de données de biologie. La mise en priorité du recrutement d'un Ingénieur de Recherche en bioinformatique doit correspondre à une véritable réflexion partagée avec les UMR que le comité n'a pu percevoir. Le comité a pu également noter le développement d'une compétence en usage des TICE (Technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement) pour la formation en ligne et l'animation. Cette compétence, dont le comité a pu mesurer la réalité à travers une démonstration qui lui était proposée, actuellement réalisée par du personnel sous contrat à durée déterminée (CDD), a-t-elle véritablement à se développer en propre à l'OOB où ne devrait-elle pas résulter de coopération et de mutualisation dans le cadre du développement de l'e-learning ? Un lien entre ce développement, le projet IDEFI-MIRO (Initiatives d'excellence en formations innovantes - Master Interdisciplinaire par Regroupement des Organismes Economiques et Universitaires dans le territoire Pyrénées-Méditerranée) et le projet UVED (Université Virtuelle Environnement Et Développement durable) existe probablement; la cohérence entre objectifs et moyens n'a pas pu clairement être mesurée par le comité.

### **Service Documentation-Patrimoine**

Le comité n'a pu effectuer qu'une courte visite à ce service. Toutefois, sur la base du rapport remis, enrichie des échanges avec les personnels, le comité a pu se faire une idée de la mutation réfléchie et maîtrisée de la fonction « documentation », qui marque notre époque à Banyuls comme ailleurs. La volonté de développer la compétence en bibliométrie est fortement soutenue par le comité ; elle doit aller au-delà d'une extraction d'information pour les unités mais doit fournir une matière détaillée indispensable au pilotage scientifique de l'OOB et au travail de son conseil scientifique. La démarche de numérisation du fond patrimonial particulièrement riche est à encourager, mais vu son ampleur, elle ne peut s'imaginer en dehors d'une action très fortement soutenue par le service de documentation de l'UPMC.



### Plateforme de Cytométrie-Imagerie

Une courte visite de la plateforme, surtout dans sa partie Cytométrie, a permis au Comité de juger de sa bonne organisation et de son activité, assurée par 3 ITA affectés à l'UMS, 2 ITA affectés aux UMR et 2 EC. La plateforme pour la partie Cytométrie a une expertise reconnue nationalement et labellisée par l'INSU. Les équipements acquis sont en très bon état de fonctionnement et en adéquation avec les besoins des équipes. Des équipements de cette plateforme peuvent aussi être embarqués sur des bateaux océanographiques, besoin répondant à au moins une UMR. La plateforme est en autofinancement avec des contrats de maintenance des machines permettant de proposer les meilleurs services de très bonne qualité. La qualité du travail qu'elle fournit se traduit, entre autres, par le nombre de publications du meilleur niveau. Cependant un manque d'interaction des acteurs de cette plateforme avec les directeurs des UMR utilisatrices a été exprimé ; le sentiment d'être considéré comme simple prestataire est sous-jacent. D'autre part, le départ à la retraite très prochain de son responsable, qui en assure la gestion en sus de l'expertise scientifique et technique, pose un problème aigu de pérennisation de cette structure, qu'il est urgent de solutionner. Cela doit passer par une analyse partagée issue d'un dialogue approfondi des directions.

### Plateforme BIO2MAR

Cette plateforme constituée il y a 2 ans regroupe 5 plateaux techniques dont l'activité est assurée par 5 personnels techniques CNRS et UPMC, un personnel Pierre Fabre et 1 EC de l'UPVD. Elle est installée dans des locaux provisoires, un peu exigus, en attente de la construction du nouveau bâtiment, ce qui est actuellement limitant pour l'activité de certains plateaux. La plateforme est très bien structurée et s'engage dans une démarche qualité nécessaire et bien pensée dans une perspective de développement au niveau régional. Cependant, si les équipements très divers permettent de réaliser des analyses dans de nombreux domaines, la capacité analytique est limitée par le nombre d'équipements disponibles et par le personnel qui peut y être affecté ; l'activité de la plateforme se fait pour l'instant très majoritairement sur des projets internes des 3 UMR de Banyuls et d'un laboratoire de l'UPVD, avec un peu d'activité en prestation pour des entreprises.

Le développement rapide des technologies dans le domaine de la biologie moléculaire et l'accès à des ressources analytiques extérieures à moindre coût amènent à s'interroger sur l'opportunité de s'engager dans l'acquisition d'équipements de séquençage à haut débit.

- **Réalité et degré de mutualisation des moyens des unités :**

La mutualisation des moyens est très avancée. C'est sur la base d'un budget prévisionnel de l'ensemble des services qu'est annuellement calculée la contribution des UMR au fonctionnement de l'UMS. Ainsi, la différence entre la dotation des tutelles à l'UMS et les besoins calculés est prélevée sur les soutiens de base des UMR au *pro rata* de leur effectif. Les procès verbaux des CODIR témoignent de la difficulté qu'il y a parfois à réaliser ces prélèvements, mais globalement le système est opérationnel ; il correspond à un engagement très fort des UMR (ex : 66% de la dotation de base pour le LOMIC). Ainsi, en 2011, année pour laquelle le compte des recettes de l'UMS nous a été présenté, la contribution des UMR à l'UMS s'est élevé à 111 k€, soit à 47% de son total de recette (235 k€).

- **Valorisation des résultats de la recherche :**

#### Mission de Communication Scientifique

L'organigramme de l'OOB identifie une mission de communication scientifique auprès de la direction, affichage largement approuvé par le comité. Par contre il est très étonnant que le projet de communication, que cet affichage doit sous-tendre, ne soit développé, ni dans le rapport ni lors des exposés. L'ensemble des implications de l'OOB dans le champ de la médiation scientifique (conférences, aquarium, biodiversarium) doit s'inscrire dans un projet général partagé que cette mission semble devoir légitimement porter.

#### Biodiversarium

Cette structure de vulgarisation et de culture scientifique est actuellement finalisée sur sa partie terrestre et répond déjà à une attente du public puisqu'elle reçoit un grand nombre de visiteurs chaque année. Les aménagements réalisés sont remarquables et les perspectives montrées de développement de la partie marine dans un nouvel aquarium démultipliera encore cet attrait. Le projet global est très original et devrait aboutir sur un ensemble de tout premier plan dans le domaine de la culture scientifique pour la protection de la biodiversité.



Se pose cependant le problème de la pérennisation des CDD qui réalisent actuellement l'animation de cette structure. Ce problème devrait être abordé avec les collectivités locales, au vu de l'attractivité de cette structure.

- Pertinence du projet de stratégie scientifique, complémentarité / insertion par rapport aux autres structures fédératives présentes sur ce site.

Il n'y a pas d'autre structure fédérative sur ce site.



## 4 • Observations générales des tutelles

Paris le 06 06 2013

Le Président  
Didier Houssin  
Agence d'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur  
20 rue Vivienne - 75002 PARIS

M. le Président,

Nous avons pris connaissance avec le plus grand intérêt de votre rapport concernant le projet de l'Observatoire Océanologique de Banyuls, porté par M. Lebaron. Nous tenons à remercier l'AERES et le comité pour l'efficacité et la qualité du travail d'analyse qui a été conduit.

Ce rapport a été transmis au directeur du laboratoire qui nous a fait part en retour de ses commentaires que vous trouverez ci-joint. Nous espérons que ces informations vous permettront de bien finaliser l'évaluation du laboratoire.

Restant à votre disposition pour de plus amples informations, je vous prie de croire, M. le Président, à l'expression de mes salutations respectueuses.

Le Vice -Président Recherche et Innovation

Paul Indelicato



## **Rapport AERES sur la structure fédérative : Observatoire Océanologique de Banyuls (OOB) – UMS 2348**

### **Rapport reçu le vendredi 31 mai - Réponse apportée le mercredi 5 juin**

La direction tient tout d'abord à remercier le comité pour la qualité de son écoute et de son implication lors de l'évaluation. Ce rapport donne toutefois l'impression d'un assemblage de commentaires, parfois contradictoires.

Le rapport du comité a été examiné par l'équipe de direction, les responsables de services et les membres du conseil d'UMS. Cette lettre de réponse est une synthèse de leurs analyses.

Concernant l'évaluation de la structure fédérative, la direction regrette que ses demandes plusieurs fois répétées auprès de l'AERES et des UMR n'aient pas été prises en compte, concernant :

- la nécessaire concertation et entente des deux délégués scientifiques sur les dates des comités de l'OOB et des UMR, et la nécessité de programmer le comité suffisamment à l'avance, ce qui aurait évité l'absence de personnes importantes lors de l'évaluation du fait de l'annonce très tardive de la date de visite, notamment le responsable du service d'observation et le responsable du service du patrimoine immobilier ;

- la réunion des comités des 3 UMR en même temps que le comité OOB, ce qui aurait permis une évaluation objective de l'intégration des unités au sein de la structure fédérative comme cela s'est fait lors de l'évaluation précédente et dans les autres structures de ce type ;

- la préoccupation que le président d'un comité d'une des UMR soit en conflit d'intérêt avec cette même UMR ; préoccupation également relayée par l'AG des personnels de l'UMS aux membres du comité.

- l'organisation du comité sur une durée supérieure, ce qui aurait permis une vraie analyse de certaines situations, notamment autour de la gouvernance, de l'animation scientifique et de la mutualisation nécessaire sur un site comme celui de l'OOB.

Il est très regrettable que le directeur de l'observatoire n'ait pas été invité dans les comités des UMR, ni même qu'un temps d'audience ne lui ait été accordé pour un avis contradictoire, ce qui aurait permis une évaluation plus objective des UMR sur leur rôle et leur positionnement au sein de l'OOB. Les directeurs des UMR ont cautionné cet état de fait. Il faut noter que le directeur de l'OOB a accepté que les 3 directeurs des UMR puissent être écoutés par le comité de l'OOB, malheureusement sans débat contradictoire. Par ailleurs, les présidents des comités des UMR participaient au comité de l'OOB avec une vision biaisée fortement ressentie lors des échanges, sans temps suffisant pour approfondir ces questions, et sans que ceci ne puisse alimenter rétroactivement les débats et discussions au sein de leurs propres comités. Une bonne organisation croisée des différents comités aurait permis de mettre à jour la manière dont les directeurs d'unité perçoivent la structure fédérative.

### **Réponse à certains aspects liés à l'OOB :**

Le comité considère que les projets actuels, notamment les investissements immobiliers, sont exceptionnels et fortement soutenus par les services de l'UMS. Inversement, ils ne sont pas assez partagés et appropriés par les unités et équipes de recherche. En effet, si la production scientifique des unités de recherche est excellente, le comité considère à juste titre que l'observatoire n'exploite pas assez les synergies attendues en raison de relations difficiles entre les directeurs des UMR et la direction de l'OSU. Selon le comité, ceci génère un risque pour l'OOB et une situation difficile pour les personnels de l'UMS qui sont les victimes de ces relations difficiles conflictuelles. Il est vrai que cette situation est née de la restructuration des unités au 1<sup>er</sup> janvier 2010 et la nomination des directeurs actuels. Par ailleurs, les projets immobiliers initiés avant la création des unités en 2010 sont un enjeu majeur pour l'observatoire et ils ont été lancés avec une concertation en interne et présentés au CA de l'OOB. Les instances ont accompagné ces développements avec beaucoup d'enthousiasme. Les nouvelles unités ne semblent malheureusement pas partager la même vision de l'intérêt général comme le suggère le comité dans la dernière phrase de l'avant-dernier paragraphe page 6. Ceci est vrai pour de



nombreuses initiatives/opportunités portées par l'OSU pour lesquelles les responsables des unités de recherche ne semblent pas ou peu concernés (MerLR, ARP MEDMER, EMBRC, GECT transfrontalier,...) malgré de nombreuses sollicitations avant, pendant, et après la genèse de ces projets, alors que d'autres partenaires extérieurs à l'OOB s'y engagent avec dynamisme.

Concernant la vétusté des locaux d'animalerie et de culture du phytoplancton indiqué en page 7 (4<sup>ème</sup> §), il est clair que ce sujet est une préoccupation majeure de l'OOB mais que le temps nécessaire aux constructions est incompressible. Par ailleurs, puisque le commentaire fait référence à l'unité BIOM, il n'a probablement pas échappé au comité que cette unité dont l'activité repose en grande partie sur ces élevages n'a jamais proposé de projet de rénovation ou d'aménagement de ces espaces lorsqu'elle a été sollicitée. Elle devrait se réjouir que la direction de l'OOB ait anticipé ces questions et les besoins du CRBM et lancé ce vaste projet de rénovation.

Si cet état de fait est pour partie lié à des problèmes de personnes dont le comité n'a probablement pas pris la juste mesure (ce n'est pas sa mission et ceci est illusoire dans un laps de temps aussi court), il omet de préciser que cette situation est en grande partie la conséquence directe de la restructuration du CNRS en 2009 et de la création des instituts qui ont imposé à l'OOB, et contre la proposition du CS, une structure à 3 UMR qui ont chacune la taille de petites ou moyennes équipes (du reste une des UMR est une seule équipe !) mais dont les directions ont une très large autonomie financière, administrative, et un pouvoir de s'opposer à la structure fédérative dont les moyens financiers dépendent en partie de ceux de ces unités pour faire fonctionner les services communs.

Les UMR sont soutenues par leurs instituts respectifs sans aucune coordination des moyens entre les instituts. Ces derniers abondent très différemment les unités en terme de moyens (financiers et humains) et se comportent comme autant de CNRS qu'il existe d'instituts. Les instituts dont ne relèvent pas directement l'OOB ne participent pas aux services communs de l'OSU qui sont pourtant largement utilisés par leurs unités. Aucun poste ITA n'est affecté par ces instituts au fonctionnement des services communs dont bénéficient leurs unités. Cette situation est génératrice de tensions permanentes, et conduit au non remplacement de postes essentiels pour l'activité de l'OSU. Cet état de fait n'est absolument pas géré par le CNRS et est en totale contradiction avec le discours du Président du CNRS et de l'effort de mutualisation que la crise actuelle impose.

Tout cela est totalement néfaste au développement de l'OSU et il aurait été utile, comme cela a été suggéré par la direction de l'observatoire, que le comité émette un avis sur l'urgente nécessité de casser ces barrières, par exemple en revenant à un centre de recherche unique. Une telle opération pourrait être phasée avec la fin du mandat actuel du directeur de l'OSU ou anticipée comme le comité le suggère.

### **Réponses spécifiques aux différents services de l'UMS :**

Plusieurs points du rapport demandent des précisions car il y a de nombreuses contradictions entre les paragraphes/sections. Par ailleurs plusieurs services n'apparaissent pas :

- le service de Ressources Biologiques Marines (CRBM) dont les locaux ont fait l'objet d'une visite approfondie par le comité et l'objet de critiques injustifiées par un des comités UMR quant à la volonté de l'OOB de rénover ces locaux du fait de leur vétusté..Il est surprenant que ceci ne fasse l'objet d'aucun commentaire. Pourtant ce service est stratégique pour la mise en place d'EMBRC et il souffre du clivage entre instituts.
- Pour les services qui sont évoqués dans le rapport, nous tentons ci-dessous de clarifier quelques éléments pour chaque section.
- Le service du Patrimoine Immobilier qui a été visité, dont la restructuration est exemplaire et qui a fait un travail remarquable dans le suivi des opérations immobilières.

### **Service enseignement**

La difficulté de certains enseignants-chercheurs de l'OOB à effectuer leur service d'enseignement statutaire est réelle et a été bien notée par le comité, tout comme les conséquences que cela induit sur leurs possibilités d'avancement. En revanche, demander un statut particulier pour les EC des stations par rapport à leurs homologues du campus nous semble délicat. Mieux vaut, comme nous y travaillons, à bien nous intégrer dans les enseignements du nouveau contrat quinquennal de l'UPMC, notamment en Licence, et à renforcer les

possibilités d'interactions avec l'UPVD. En ce qui concerne le problème, réel lui aussi, du financement des déplacements Banyuls-Paris, le comité évoque le cas d'« enseignant-chercheurs qui ont dû mobiliser leurs fonds personnels pour assurer la mission », mais cela n'est à notre connaissance la situation d'aucun EC de l'UFR 938. Proposer comme le fait le comité « la prise en compte dans les temps de service des enseignant-chercheurs d'au moins une partie des temps de transport vers Paris » ne nous paraît pas réaliste, ni juste vis-à-vis de collègues parisiens qui, eux, passent beaucoup plus de temps dans les transports en commun.

### **Animation scientifique**

*Il est indiqué que l'animation portée par l'OSU est très faible contrairement à celle portée par les UMR.*

Cette vision est très révélatrice du contexte actuel et il aurait été bien que ce commentaire soit étayé d'une vraie analyse du fond et sur l'ensemble du site par le comité. La part de l'animation de l'OSU a fortement été réduite depuis janvier 2010 et la mise en place des 3 UMR dont les directions considèrent qu'elle n'est pas une mission de l'OSU. Il y a un rejet du rôle fédérateur de l'OSU qui est la raison pour laquelle le directeur de l'OSU a depuis exprimé la nécessité de créer une fédération de recherche en lieu et place de l'UMS. Le manque d'animation est la conséquence directe de la manière dont les directeurs d'UMR considèrent que leurs unités sont indépendantes et refusent une animation transversale par l'OSU. Il est surprenant que l'animation faite par les UMR n'ait pas été une source d'interrogation par le comité et de positionnement sur cette situation. Ceci est motivé en grande partie par le mode de financement de l'OSU et des services communs qui conduit à un refus de financer la ligne animation de l'OSU. L'analyse portée par le comité sur ce point est incomplète puisque les dotations des UMR et de l'UMS sont très faibles au regard des coûts de fonctionnement des services communs, ce qui impose une mutualisation d'une grande partie des dotations des unités et génère des tensions.

### **Service d'observation et instrumentation (SEMI)**

- *Il est indiqué en bas de la page 5 que le comité regrette « la faible part consacrée, dans les présentations, à la mission d'observation... »*
  - Le responsable du service d'observation était absent du fait du report et de l'annonce très tardive de la date de réunion du comité qui l'ont obligé à fixer une mission au Chili avant que la date finale ne soit connue.
  - Par ailleurs le responsable scientifique du service qui n'assurait plus son rôle depuis plusieurs mois a fait savoir en décembre qu'il démissionnait de son poste. C'est donc le directeur de l'OSU qui a présenté les résultats et la stratégie en y consacrant environ ¼ du temps total de présentation. Cette partie est également très développée dans le rapport. Il semble qu'il y ait une très mauvaise interprétation de la situation. Ce service est depuis 2005 la priorité de l'OSU et il a bénéficié de recrutements et d'investissements importants. Il est très surprenant que le comité soit passé à côté de cet état de fait.
  
- *« L'observation s'articule autour des engagements de l'OOB (...). Le comité a noté que la contribution à MOOSE, bien que mentionnée, est difficilement identifiable concrètement. »*
  - L'OOB a joué un rôle prépondérant dans l'introduction des paramètres biologiques dans les SO, ceci a été clairement exposé au comité qui occulte ce point majeur qui a notamment bénéficié aux programmes SOMLIT et MOOSE. S'appuyant sur le site MOLA, premier observatoire microbiologique en Europe créé en 2001 par l'OOB, des mesures mensuelles de divers paramètres biogéochimiques à six profondeurs différentes sont intégrées dans la base de données MOOSE par le Service d'Observation. En outre, les données mensuelles de CTD sur le site MOLA sont intégrées à la base de données CORIOLIS. Le service de l'OOB contribue également au programme MOOSE en assurant les sorties mensuelles sur l'observatoire MOLA situé à 20 milles au large, en participant activement à la récupération et au déploiement de gliders dédiés et en développant une bouée hauturière haute fréquence unique en son genre pour le site MOLA.
  
- *Il est indiqué en bas de la page 6 dans les points faibles que « Le comité est étonné de la hauteur de l'investissement engagé dans le développement des bouées (...) dont l'impact n'a pas été démontré (...) alors que, dans le même temps, il semble difficile de trouver le faible financement (...) d'un atelier de*

*prototypage minimal* ». Par ailleurs il est dit page 9 : « une bouée de mesures in situ (...) pourrait (...) devenir un outil pertinent dans la politique d'observation de l'OOB ».

- L'investissement engagé sur le développement de bouées instrumentées est en accord avec les missions et les activités propres du SEMI et ne se fait en aucun cas au détriment de l'activité de prototypie. Ces deux activités n'impliquent pas les mêmes personnels ni les mêmes lignes budgétaires, l'abandon du développement de systèmes instrumentés autonomes n'aurait aucune influence sur l'obtention du poste de prototypiste, seule raison privant le service de cet atelier. Concernant l'impact des bouées instrumentées sur la mission d'observation de l'OOB, la première bouée B.O.B. entièrement conçue et développée en interne est déployée sur le point SOLA (point référent du SOMLIT) depuis janvier 2010 et a fourni à ce jour des millions de données qui sont accessibles en temps réel sur le site web de l'Observatoire et consignées dans une base de données à disposition des utilisateurs scientifiques. En outre, ces développements ont fait l'objet de publications, de collaborations industrielles et de nombreuses présentations lors de colloques nationaux et internationaux. La prochaine bouée qui sera déployée courant 2013 sur le point MOLA complétera les capacités d'observation haute fréquence de l'OOB. Le commentaire du comité est très surprenant car tout ceci est écrit et a été présenté.
- Pour l'atelier de prototypage les UMR ne veulent pas contribuer financièrement aux moyens nécessaires à sa remise en état et n'ont pas souhaité mettre en priorité le recrutement du prototypiste comme ceci était proposé par la direction de l'OOB.
- *Il est mentionné page 10 que « Les discussions avec les différents personnels (...) font remonter l'extrême importance de voir conserver (sic) la souplesse de programmation pour les navires de stations. Une programmation à court terme et fortement réactive est (...) la réponse pertinente aux besoins de la recherche et de l'observation côtière. »*
- Si ce commentaire sous-entend un rôle du SEMI à ce niveau, il n'a aucun sens, et cela est parfaitement connu de plusieurs membres du comité. Les navires de station INSU de plus de dix mètres ont été récemment intégrés dans une nouvelle entité, l'UMS Flotte, dans le cadre de la TGIR Flotte Océanographique Française. Cette intégration **a été imposée** à toutes les stations marines et l'OOB est concerné à travers son navire Néréis II. Les navires deviennent ainsi accessibles de manière permanente à la communauté scientifique nationale par le biais d'appel d'offres semestriels. Les inquiétudes exprimées par les personnels résultent de ce rattachement voulu par l'INSU et totalement indépendant de la volonté de l'UMS et du SEMI.

### **Service des Systèmes d'information (page 10)**

- Plusieurs points majeurs comme la mise en place d'un *data center* n'apparaissent pas dans le rapport.
- L'OOB a besoin, pour garantir le développement et la sécurisation de son système d'information, de la mise en place d'un *data center* permettant d'offrir les normes de sécurité et environnementale adéquat. Ce *data center*, situé dans le nouveau centre d'hébergement, pourra abriter jusqu'à 8 baies climatisées et offrir ces services à une large communauté.
- *Paragraphe 4 : « La mise en priorité du recrutement d'un Ingénieur de Recherche en bioinformatique doit correspondre à une véritable réflexion partagée avec les UMR que le comité n'a pu percevoir. »*
- La priorité affichée résulte de plusieurs réunions de discussion entre les UMR et l'UMS et il y a un consensus sur ce recrutement. Nous comprenons mal la présence de ce commentaire.

**Biodiversarium.** L'encouragement à poursuivre ce projet et à le rendre encore plus visible nous conforte dans cette orientation. La pérennisation des CDD reste toutefois indépendante des collectivités territoriales et nous sommes parfaitement conscients de la difficulté rencontrée en attente de l'ouverture du futur aquarium qui donnera des assurances financières pour une CDIisation des personnels actuellement en CDD.

### **Points plus spécifiques de correction**

- Page 2 : représentants des tutelles : Mme Gibello n'était pas présente
- Page 4 : oubli de la mission d'accueil dans les missions de l'OOB alors que celle-ci est largement commentée dans le rapport de l'OOB et celui du comité.
- Page 9 : « Bilan de l'activité scientifique issue de la synergie fédérative »

2ème ligne : « la plateforme Cytométrie-Imagerie ~~revendique~~ »-est auteur ou co-auteur « de 34 publications »

- Page 11 : « Plateforme de Cytométrie-Imagerie » – ligne 5 : « besoin répondant à au moins une UMR »  
~~mais aussi à des équipes et unités externes.~~